

INSTRUCTION N° 2008-05 DU 29 JUILLET 2008

RELATIVE À LA DÉCLARATION DES OPÉRATIONS SUSPECTES

Prise en application de l'article 315-42 du règlement général de l'AMF

Article unique - Modèle type de déclaration

La déclaration prévue à l'article 315-42 du règlement général de l'AMF est transmise au Service de la Surveillance des Marchés de l'AMF par courrier, par télécopie ou par mail (surveillance@amf-france.org), et prend la forme suivante :

DÉCLARATION DE SOUPÇON D'ABUS DE MARCHÉ
<p>1. IDENTITÉ DU DÉCLARANT</p> <p>a) Nom, prénom(s), n° de téléphone, n° de télécopie, adresse mail et fonction du déclarant ;</p> <p>b) Nom, prénom(s) et adresse de l'employeur. Dans le cas des personnes morales, dénomination sociale et siège.</p>
<p>2. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION</p> <p>a) Description de l'instrument financier concerné :</p> <p>Le libellé de l'instrument financier ;</p> <p>Le type d'instrument financier (action, obligation, warrant, ...) ;</p> <p>Le code ISIN de l'instrument financier (le cas échéant) ;</p> <p>La place de cotation (pour les valeurs étrangères il faut indiquer le pays et le marché réglementé où le titre est admis).</p> <p>b) Description de l'ordre :</p> <p>La date et l'heure de passation de l'ordre par le client (le cas échéant) ;</p> <p>Le mode de passation de l'ordre (par téléphone, par Internet, en agence, par console délocalisée, ...) ;</p> <p>Les caractéristiques de l'ordre (notamment le sens, la quantité demandée ou offerte, les conditions de prix et le type d'ordre) ;</p> <p>Le nom de l'intermédiaire via lequel l'ordre a été transmis ;</p> <p>La date et l'heure de présentation de l'ordre sur le marché ;</p> <p>Le lieu d'exécution où l'ordre a été présenté (marché réglementé, système multilatéral de négociation, internalisateur systématique, gré à gré) ;</p> <p>La nature pour compte propre ou pour compte de tiers de l'ordre.</p> <p>ET / OU</p> <p>c) Description de la transaction :</p> <p>Le nombre d'instruments financiers concernés ;</p> <p>La date et l'heure de l'exécution totale ou partielle de l'ordre ;</p> <p>Le sens (achat ou vente) et le prix de la transaction ;</p> <p>Le nom de l'intermédiaire qui a exécuté l'ordre ;</p> <p>La nature pour compte propre ou pour compte de tiers de la transaction.</p>

<p>3. IDENTIFICATION DE(S) LA PERSONNE(S) POUR LE COMPTE DE LAQUELLE L'OPÉRATION A ÉTÉ RÉALISÉE ET DE TOUTE AUTRE PERSONNE IMPLIQUÉE DANS L'OPÉRATION</p> <p>a) Personne physique : nom, prénom(s), adresse, numéro de téléphone, numéro de compte, toute autre référence utile (date de naissance, fonctions, lien de parenté, ...) ;</p> <p>b) Personne morale : Dénomination sociale, siège social, téléphone, numéro de compte, toute autre référence utile (date d'immatriculation, ...).</p>
<p>4. RAISONS CONDUISANT À SOUPÇONNER QUE L'OPÉRATION POURRAIT CONSTITUER UNE OPÉRATION D'INITIÉ OU UNE MANIPULATION DE COURS</p> <p>Il est nécessaire de préciser quelle est la nature de la suspicion : opération d'initié ou bien manipulation de cours.</p> <p>Il est également nécessaire d'indiquer les éléments qui laissent à penser que l'opération est suspecte : caractère inhabituel de l'opération, précipitation du client, lien avec l'émetteur, diffusion d'une information ayant un impact sur le cours postérieurement à l'opération (indiquer l'information et sa date de publication) ...</p>
<p>6. TOUTE AUTRE INFORMATION UTILE</p> <p>Il peut être utile d'indiquer les éléments de contexte lorsqu'ils sont disponibles : valeur du portefeuille financier ou du patrimoine du client, autres titres détenus, revenus du client, habitudes de trading du client, ...).</p>
<p>Date</p> <p>Signature</p>